

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

### HOMMAGE AUX PAGES

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. C'est avec beaucoup de regret que nous disons au revoir à un groupe très spécial de la famille parlementaire, nos pages. Ils sont brillants, distingués, dévoués et bien plus encore. Ils nous ont vu sous notre meilleur jour et autrement aussi. Ils m'assurent que ce fut un privilège pour eux de passer l'année parmi nous. Ils ne savent peut-être pas que c'est nous qui sommes privilégiés d'avoir été obligés de nous montrer à la hauteur de leur enthousiasme et de leur dévouement.

Je suis persuadé que nous tenons tous à remercier ces jeunes Canadiens exceptionnels et exemplaires en leur souhaitant bonne chance et tout le bonheur possible.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### ON PRÉTEND QUE LA RÉDACTION D'UN DOCUMENT A ÉTÉ ATTRIBUÉE À TORT

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition):** Monsieur le Président, pendant la période des questions, le premier ministre (M. Mulroney) a fait semblant de nous lire un extrait sur la Loi sur l'examen de l'investissement étranger tiré d'un document dont il me prétend l'auteur. Je lui rappelle donc que ces propos ne sont pas de moi.

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ai dit que c'était tiré d'un bulletin de McMillan Binch . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mulroney:** C'est ce que rapportera textuellement le compte rendu. Je crois que mon très honorable collègue faisait équipe avec un rédacteur complaisant à l'époque.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie.

### LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION INEXACTE

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est):** Monsieur le Président, pendant la période des questions, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald) a affirmé, à propos de la déclaration que j'ai faite hier pendant la période des questions, selon laquelle la caisse du parti conservateur du Canada avait obtenu des fonds dans le cadre du programme d'emploi Défi 86, qu'elle avait pris la peine de le vérifier et qu'elle avait découvert que c'était tout à fait faux. Je dois lui dire que, avant de soulever la question hier, j'ai téléphoné à son ministère pour vérifier si les renseignements qui m'avaient été fournis étaient exacts. J'ai demandé qu'on me communique la liste des programmes mis

### Recours au Règlement—Le très hon. J. Turner

en oeuvre à Ottawa, qui étaient financés en vertu du programme Défi 86. Or ses services ont refusé de me fournir ces renseignements. Si la ministre avait l'obligeance de publier la liste de tous les programmes mis en oeuvre au Canada qui sont financés grâce à ce programme d'emploi, nous nous éviterions ce genre de problème. Si elle était plus franche et divulguait . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**Mlle MacDonald:** Monsieur le Président, à propos du même rappel au Règlement . . .

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés savent que c'est ainsi que les choses se passent dans le cas de rappels au Règlement qui n'en sont pas. La ministre veut répondre, mais il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement. Je pense qu'elle a déjà fait connaître son point de vue.

**Mlle MacDonald:** Eh bien, il n'y a peut-être pas matière à faire un rappel au Règlement, mais à propos de la même objection soulevée par le député . . .

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il n'y a pas lieu de faire un rappel au Règlement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence n'entend rien à cause du bruit que font les ministériels.

\* \* \*

[Français]

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### M. GAUTHIER—ON DEMANDE AU PRÉSIDENT DE LIRE INTÉGRALEMENT UN MESSAGE REÇU DU SÉNAT

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, hier, le Sénat a transmis un message à la Chambre des communes concernant le projet de loi C-62, qui était accompagné également d'un message qui n'a pas été lu à la Chambre parce qu'il n'y a pas eu d'assentiment royal et pour des raisons que je ne comprends pas, cela ne fait pas partie non plus du procès-verbal de la journée d'hier.

Je voudrais que la Présidence, comme on doit le faire, rende publics et le message et le commentaire fait par le Sénat concernant le projet de loi C-62. Je pense que cela devrait être inscrit au compte rendu officiel des *Débats* de la journée, parce que je pense que c'est important que la Chambre soit avertie et qu'elle sache que le Sénat a fait un commentaire important sur un projet de loi qui n'a pas encore reçu la Sanction royale, mais qui doit nécessairement faire l'objet aujourd'hui, je le pense, d'une certaine procédure de ce genre.

Je demande à la Présidence de bien considérer ma requête, parce que je pense que c'est sérieux. Un message a été envoyé qui est très important pour nous. Je voudrais que la Présidence le lise intégralement avant qu'on passe à autre chose.